

LEUZE-EN-HAINAUT

Carrefour veut s'établir dans la zone PME

Le chaîne de supermarchés entend ouvrir un magasin à Leuze, dans la zone PME.

Un site qui n'a pas pour vocation première d'accueillir de l'alimentaire.

● Pierre-Laurent CUVÉLIER

Une enseigne de grande distribution a-t-elle sa place dans un zoning plutôt orienté vers les PME ? À Leuze, la question se pose alors qu'il est dans les intentions du groupe Carrefour d'ouvrir un magasin dans le zoning de l'Artisanat.

Une demande de permis intégrée vient en ce sens d'être introduite par la S.A Databuild pour la construction d'un Carrefour Market, sur une surface commerciale de 1939 m².

Le promoteur anversoïse, à qui l'on doit la commercialisation d'une bonne partie de la zone d'activités (Hubo, Zee-man...), y a acquis deux lots d'une superficie totale de 85 ares, face au magasin Action. Ces parcelles sont intercalées entre, d'un côté, l'avenue des Héros Leuzois et de l'autre, la rue de l'Artisanat qui dessert directement le zoning.

Ce projet d'aménagement d'un Carrefour Market est actuellement soumis à enquête publique, laquelle a débuté ce mardi et prendra fin le 17 octobre. Dès la mise en route, sous la précédente législation,



C'est sur ces terrains encore vierges qu'un magasin Carrefour devrait voir le jour. L'enquête publique a débuté ce mardi.

FDA - 302716024238

de la zone PME, il semblait pourtant exclu d'autoriser l'arrivée de ce type de commerce alimentaire. « Afin d'éviter que le centre commercial ne se soit déformé, nous avons toujours fait le choix d'interdire l'installation de grandes surfaces à la rue de l'Artisanat », nous avait confié en 2014 l'échevin Hervé Cornillie, alors en charge du développement économique.

Une nouvelle implantation en périphérie

Son successeur Lucien Rawart ne dit pas autre chose même s'il a bien senti que le vent avait tourné ces dernières années. La délocalisation du Lidl vers la rue du Bois

Blanc, qui avait divisé les élus de la majorité, en est une parfaite illustration. Il va sans

dire qu'à partir du moment où l'on autorise l'établissement d'une chaîne de supermarchés

Une dizaine de commerces

Imbriquée entre les zonings du Vieux-Pont et de Leuze-Europe, la zone PME suscite de l'intérêt auprès des investisseurs. Un peu plus de cinq ans après son lancement, une dizaine de magasins et entreprises, dont certaines grosses enseignes comme Pastcentre ou les Portes Sésame, y ont élu domicile.

« Le zoning artisanal fonctionne très bien, sachant que presque tous les terrains ont été

vendus », se réjouit M. Rawart.

Seul ombre au tableau, la faille de Blokker qui y occupait une cellule commerciale, toujours vide à ce jour. Un temps évoqué, le déménagement de Forrez Preus, qui avait pourtant acheté un terrain à la rue de l'Artisanat, n'aura finalement pas lieu. « L'entreprise pense plutôt se développer ailleurs, tout en gardant ses activités à côté de Lutosa ».

en périphérie, à l'instar de Lidl, cela laisse la porte ouverte à d'autres tentatives. « Au sein de mon parti, nous avons toujours donné la priorité au centre-ville pour l'installation de supermarchés afin de favoriser l'attractivité. Et à l'époque du démarrage de la zone PME, il n'était pas question d'y accueillir de l'alimentaire conformément aux plans d'aménagement du site », souligne l'échevin libéral Lucien Rawart.

Mais entre-temps, le cadre urbanistique a évolué et plaide en faveur des dirigeants de Carrefour. « Le code du développement territorial (CoDT) ne donne plus qu'une valeur indicative, et non réglementaire, aux prescriptions d'aménagement du territoire. Cela change considérablement la donne », assure notre interlocuteur.

Pour autant et sans préjuger de la position qui devra être prise par les autorités leuzois, M. Rawart estime que l'ouverture d'une enseigne alimentaire fera du bien à toute la zone PME. « On ne peut pas nier l'effet d'attraction que cela engendrera auprès des clients, avec des retombées probables pour les autres commerces tels que Plasticentre, Shoe Discount... »

D'ici la clôture de l'enquête publique, le dossier peut être consulté au service de l'urbanisme, situé dans le zoning de l'Europe. Les citoyens qui le souhaitent peuvent aussi adresser leurs observations écrites au collège communal. ■

LEUZE/TOURNAI/ENGHIEN

Une aide commune à l'enfance précarisée

Plusieurs services-clubs de la région se sont unis pour offrir à des jeunes en difficultés un inoubliable voyage à la mer.

Les Fifty-One Clubs d'Enghien, Leuze et de Tournai se sont réunis au restaurant Le Romantik (Pipaix) pour célébrer la fin d'une belle aventure. Au début de cette année, le service-club de Leuze avait reçu une demande d'aide d'Anthony Marie, éducateur au sein de l'internat spécialisé de Frasnes. Le projet consistait à envoyer à la Côte d'Azur des enfants de primaire, provenant d'un milieu précarisé, et



Les Fifty-One d'Enghien, Leuze et Tournai ont récolté 4 600 € pour offrir à des enfants un séjour sur la Côte d'Azur.

qui n'avaient jamais vu la mer. Ne pouvant porter seul le projet, le club leuzois s'est alors lancé dans une recherche de partenariats avec des clubs de

la région.

Avec le concours des Fifty-One d'Enghien et de Tournai (Men/Ladies), un montant de 4 600 € a pu être récolté pour

financer en grande partie le projet.

Ce voyage d'une dizaine de jours s'est déroulé en juin dernier, sachant que les enfants

séjournant en internat n'avaient pas la possibilité de partir durant les vacances d'été.

Le jeudi 21 septembre, en présence du gouverneur du District 101, René Constant, d'Anthony Marie et d'Aurélié Lucas, deux des trois éducateurs (la troisième étant Anne-Christy Andry) de l'internat de Frasnes ayant encadré les enfants, l'assemblée de 55 convives a assisté à un exposé passionnant. Avec au programme, une présentation de l'internat de Frasnes mais aussi du programme éducatif et ludique mis au point pour le voyage. La projection d'un montage photos et vidéo fut encore le témoin de l'engagement de tous dans ce projet ainsi que du bonheur des enfants. ■